

père, voulez-vous m'accorder la permission de fumer ? — Mon ami, répliqua le père, as-tu de bonnes raisons, pour me faire cette demande ? — Ah ! mon père, c'est seulement pour faire comme les autres, que je voudrais fumer ; je n'ai pas d'autres raisons. Eh ! bien, mon fils, puisque tes raisons ne sont pas plus pressantes, attends que tu en aies de moilleures, pour faire de ta poitrine, de la viande fumée, et de ta bouche un tuyau de cheminée. A ces mots, le jeune homme se prit à rire, et semblait dire à son père, la leçon est bonne, mais, je préférerais la voir appuyée sur l'exemple. Le père comprit de suite que son fils n'était empêché que par le respect qu'il lui portait, d'exprimer tout haut, ce qu'il pensait tout bas, et voulu lui prouver qu'il parlait avec conviction, et qu'il voulait appuyer ses préceptes sur l'action : « mon fils, reprit-il aussitôt, tu as droit de rire, quand tu m'entends m'élever contre l'usage du tabac, et quand tu me vois, à chaque instant, de la journée, bourrer mon calumet, aspirer la fumée avec un semblant de délices qui fait venir l'eau à la bouche ; mais, dès cet instant, je te charge, non de donner mon tabac aux pauvres, mais, de le vendre, pour donner du pain à leurs enfants ; car, malheureusement, il est pénible de voir le grand nombre d'indigents, qui fument. Quant à mon calumet, garde-le comme le souvenir d'une des plus généreuses résolutions que ton père ait prises dans sa vie ; mais, si jamais tu as la tentation de t'en servir, que ce soit pour rappeler à tes amis qu'il t'a valu